

A compléter par l'organisme prêteur

Pour les prêts autres que PAP, PC, PAS

- Initial Modifié Réaménagement Loi Neiertz

► Identification de l'établissement prêteur

Dénomination : _____

Adresse et téléphone : _____

► Identification de l'emprunteur

Nom de naissance : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

► Identification du prêt consenti au titre de sa résidence principale

■ Numéro du prêt : _____

■ Date de signature du contrat de prêt : _____

■ Montant : _____ €

■ Date de la première échéance : _____

■ Durée : _____

■ Périodicité : mensuelle trimestrielle semestrielle annuelle

■ Prêt à terme : échu à échoir

■ Motif du prêt : construction ou acquisition agrandissement, aménagement amélioration

Pour un local à usage : exclusif d'habitation non exclusif d'habitation

■ Nature du prêt : principal complémentaire renégocié

Certificat de prêt - allocation de logement

► Tableaux des charges du prêt (assurances comprises)

Périodes		Charges (en €)
Périodes de paiement de charges de prêt		
du	au
du	au
du	au
du	au
du	au
du	au
du	au
du	au
du	au
du	au
du	au

► Déclaration sur l'honneur

Fait à : _____ Le : _____

Signature et cachet

Demande de versement direct de l'aide à l'organisme prêteur

Si l'emprunteur souhaite que les paiements de son aide au logement soient effectués directement au prêteur, il doit faire remplir la demande ci-dessous et la signer.

L'allocataire demande que les paiements de son aide au logement soient effectués directement à la personne ou à l'organisme désigné(e) ci-dessous.

Le prêteur : nom ou raison sociale _____ (joindre un relevé d'identité bancaire, postal ou d'épargne)

Adresse : _____

Référence du logement : _____

s'engage en contrepartie de son accord à signaler à la MSA tout impayé dans les trois mois suivant son apparition ou la rupture du contrat de prêt et prend connaissance du fait qu'à défaut, il devra rembourser à la MSA l'allocation versée indûment.

A _____ Le : _____

A _____ Le : _____

Signature et cachet
(du prêteur)

Signature et cachet
(de l'emprunteur)